

# L'arbre fourrager en élevage caprin/ovin Bio

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Déterminer les essences d'arbres fourragers ainsi que leurs valeurs nutritives.
- Identification des principaux impacts liés à la mise en place d'une parcelle en agroforesterie.

## CONTENU

- Introduction aux systèmes traditionnels agroforestiers en élevage.
- Principes d'interactions entre l'arbre et la prairie.
- Impact du microclimat agroforestier sur la productivité et la qualité de l'herbe selon les densités d'arbres et les itinéraires techniques.
- Introduire l'arbre fourrager dans le système : valeurs fourragères et nutritive des principales essences.
- Impact du microclimat agroforestier sur le bien-être des animaux en situation de stress thermique.
- Valoriser les refus comme copeaux pour le paillage.
- Concevoir un projet conciliant production herbacée, feuille et animal.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

### Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques en salle, échanges entre les stagiaires et l'intervenant.
- Présentation orale avec support sur diaporama, paperboard.
- QCM d'évaluation des acquis et des compétences.

### Moyens matériels :

- Les stagiaires ne doivent pas apporter de matériel spécifique.

## INFOS PRATIQUES

Lieu : Collongues.

Date : jeudi 21 octobre 2021.

Durée : 7 heures

Horaires : 9h00 - 17h00

Repas : tiré du sac.

Intervenant(s) : Fabien LAGRE, Chercheur en agroforesterie chez AGROOF.

Responsable de formation : Mélanie DESGRANGES, animatrice conseillère en productions végétales, [agribio06.melanie@bio-provence.org](mailto:agribio06.melanie@bio-provence.org) ou 06 66 54 07 96.

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

### Tarif :

Prise en charge par les fonds VIVEA selon éligibilité (vérifier la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa).

170 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

140 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : *En amont* : analyse des besoins. *En cours* : recueil des attentes. *A la fin* : évaluation des acquis et de la satisfaction.

**Besoin de vous faire REMPLACER ?**  
Contactez votre service de remplacement !

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription** : 19/10/2021.
- **Validation de l'inscription** : via le formulaire suivant <https://forms.gle/Tt8YFGd68p3gu3mM7>, se référer aux CGS pour les informations complémentaires.
- **Nombre de stagiaires** : maximum de 15 et minimum de 6 pour que la formation soit maintenue.
- **Délais d'annulation** : le stagiaire peut annuler jusqu'à 24h avant le début de la formation. Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation d'handicap, nous contacter.**